

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

**Ouverture du colloque
« L'Agenda 2030 au cœur des territoires,
Les élus face à une décennie critique »**

Mercredi 8 décembre 2021, 9h30 – Hôtel de Lassay

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Il y a un peu moins d'un an, le 13 janvier dernier, devant le Palais Bourbon, j'ai eu le plaisir d'inaugurer une exposition sur les Objectifs du développement durable. Les promoteurs de cette initiative, illustrée par Yacine Aït Kaci et la fondation ELYX, sont également à l'origine du colloque qui nous réunit aujourd'hui.

Je veux parler des co-présidents du Groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les Objectifs du développement durable et l'Alliance internationale pour les ODD.

Je salue votre constance au service de ce projet, votre persévérance, même. Par un premier paradoxe, en effet, la traduction des 17 Objectifs du développement durable dans l'organisation de l'action publique est encore très parcellaire. Pourtant, chaque objectif est évidemment désirable, par tous. Il suffit d'en évoquer quelques-uns pour s'en convaincre.

Qui pourrait s'opposer, par exemple, à ce que plus personne ne souffre de pauvreté ni de faim, pour commencer par les objectifs n^{os} 1 et 2 ?

Qui ne souhaite pas vivre en bonne santé et progresser dans ses apprentissages, à tout âge, conformément aux objectifs 3 et 4 ?

Que les femmes et les filles soient partout reconnues et traitées à égalité avec les hommes et les garçons, ce qui constitue l'objectif 5 ?

Qui n'espère pas que l'eau, le climat, les océans, la biodiversité cessent d'être menacés [*objectifs 6, 13, 14, 15*] ?

Qui renoncerait à ce que chacun puisse subvenir à ses besoins par son travail, dans des conditions dignes et décentes [*objectif 8*] ?

Qui ne désire pas habiter dans des villes et des villages ouverts et sûrs [*objectif 11*], dans la paix et la justice [*objectif 16*] ?

On le voit, il est bien difficile de récuser l'un ou l'autre de ces objectifs.

L'Agenda 2030 nous réunit, donc, par-delà le pluralisme démocratique, un peu à la manière de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, sans laquelle la démocratie ne serait qu'une tyrannie de la majorité.

À la différence de cette *Déclaration* cependant, le terme d'*Agenda 2030* doit être pris au pied de la lettre : c'est bien d'*action* et pas seulement de *principes* qu'il s'agit.

L'action collective, pour moi qui suis un pragmatique, trouve toujours sa source dans l'énergie et la conviction d'hommes et de femmes. C'est dire que l'action est toujours, à mes yeux, d'origine locale. Elle doit être incarnée, lancée, au moins dans un premier temps, par un groupe de citoyens qui cherchent à apporter une solution collective à un problème qu'ils ne peuvent résoudre seuls.

J'ai conscience que ce point de vue est un peu iconoclaste dans notre pays. En France, dit-on, l'État a précédé la Nation. Le débat entre local et global se résumerait chez nous à l'antagonisme entre Jacobins et Girondins, c'est-à-dire entre les tenants d'un État central et vertical, et ceux qui souhaitent instituer des pouvoirs territoriaux, mieux répartis, mais tout aussi verticaux en réalité.

Le projet de loi « Différenciation, Décentralisation et Déconcentration », que défend la ministre Jacqueline GOURAULT, est en débat cette semaine dans notre hémicycle. Il n'est évidemment pas question d'intervenir ici dans sa discussion, mais le titre même de cette loi témoigne, à mes yeux, du souhait qu'a le Gouvernement de sortir de l'affrontement entre Jacobins et Girondins, pour revenir à ce principe pragmatique que **l'action collective commence toujours localement.**

En tout cas, la discussion animera certainement la table ronde de cet après-midi, qui porte sur l'articulation des gouvernances locales et nationales, de même que la table ronde sur l'implication des citoyens.

Ce principe d'action est défendu par les philosophes pragmatistes William James et John Dewey. Il trouve une formulation moins connue dans la Loi de Gall, selon laquelle « *tout grand système complexe qui fonctionne est le résultat de l'évolution d'un petit système simple qui fonctionnait. Un grand système complexe conçu de but en blanc n'a aucune chance de fonctionner, ni d'être réparé. Il faut toujours repartir d'un petit système simple qui fonctionne.* »

En reprenant cette loi empirique à mon compte, je veux confirmer le bien-fondé du colloque d'aujourd'hui. Nous devons partir de petits systèmes simples qui fonctionnent.

Et mon expérience me laisse penser que, pour chaque problème collectif, il existe au moins une collectivité territoriale qui a trouvé une solution. Les nombreux témoignages qui seront apportés aujourd'hui, par des régions, des grandes villes, des petites villes, en seront autant de preuves.

Toute la question est de faire évoluer ces petits systèmes simples vers un grand système complexe. Car je suis également convaincu que la seule juxtaposition de petits systèmes qui fonctionnent ne suffit pas, pour deux raisons.

D'une part, nous devons garantir l'égalité entre nos concitoyens, quel que soit le lieu où ils habitent. En l'occurrence, pour une collectivité territoriale en avance sur un sujet, combien n'ont pas encore pris conscience des enjeux ? Nous faisons souvent ce constat que les innovations des uns peinent à être reprises par d'autres, dans les transports comme dans l'action sociale, dans la culture comme dans la biodiversité.

Comment exporter une bonne expérience ? Comment la transmettre ?

D'autre part, les territoires sont tous interdépendants. Je sais bien que flotte dans l'opinion l'idée qu'on pourrait tout faire en « circuit-court », et donc qu'on pourrait se replier tranquillement sur son petit terroir. Mais, en tant que Breton, je peux vous assurer que l'Île-de-France aurait assez rapidement faim si nous cessions d'y exporter nos produits agricoles. Les chaînes logistiques sont sans doute devenues trop longues, trop vulnérables, et méritent d'être surveillées. Mais nous gagnerions à ce que les collectivités reconnaissent que leurs territoires dépendent les uns des autres.

C'est au final l'une des leçons que nous continuons d'apprendre en travaillant sur les Objectifs du développement durable.

Non seulement nous devons sortir de nos silos de politiques publiques, qui optimisent séparément la gestion de l'eau, des terres agricoles, de l'urbanisation, de l'énergie, etc.

Mais nous devons aussi sortir de notre fragmentation territoriale en strates de collectivités et en types de territoires.

Cela ne se fera ni d'en haut, ni d'en bas, mais à mi-chemin, au cours de rencontres comme celles d'aujourd'hui.

Je vous souhaite donc des travaux fructueux et vous remercie de votre attention.